

Technopole Hélioparc

Rapport annuel d'activités 2023

Table des matières

1. Introduction	3
2. Les structures accueillies en 2023	4
3. Les projets structurants	5
4. Les autres moments clés de l'année 2023	7
5. Les actions de détection et d'animation en 2023	9
6. L'activité immobilière	12
7. L'activité de sélection, d'évaluation, d'expertise et d'accompagnement de projet.....	13
8. Communication / promotion en 2023.....	18
9. Compte rendu financier.....	20
10. Liste des annexes.....	23

1. Introduction

La technopole HELIOPARC se positionne sur la détection, l'évaluation, l'accompagnement, la promotion et l'accueil de porteurs de projets et de créateurs d'entreprises à caractère technologique et innovant, ainsi que sur l'animation de son écosystème. Celui-ci rassemble l'ensemble des acteurs de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, acteurs institutions et industriels. Hélioparc favorise la mise en réseau des compétences, encourage les échanges scientifiques et techniques et œuvre sur trois filières d'excellence : les géosciences et technologies du sous-sol, le numérique (IA, Data, logiciel), la Greentech (énergie / environnement).

L'activité d'Hélioparc a été conforme aux prévisions en matière d'animation ou d'accompagnement de l'innovation. **Le nombre de nouveaux projets accueillis a retrouvé le niveau des années 2018 à 2021** après une année 2022 où le nombre de projet était à la baisse. La barre des vingt projets ou structures nouvelles accueillis a été largement franchie.

Le campus technopolitain a hébergé en 2023 près de 170 raisons sociales (38 startups, 120 PME nées pour la plupart à Hélioparc et poursuivant leur développement, une quinzaine d'antennes de grands groupes et d'organismes de soutien à l'innovation et laboratoires de recherche).

38 entreprises ou projets d'entreprise sont ou ont été dans le processus de création en 2023 (incubation / pépinière/ accélération) et ont bénéficié d'un accompagnement gratuit et personnalisé, de formations, d'ateliers collectifs, de workshops et de tous les conseils et services proposés par Hélioparc (positionnement produit/marché, accès au financement, mise en réseau avec des partenaires industriels, constitution des équipes, ...).

Le nombre de contacts en 2023 est à la baisse (une soixantaine au lieu des 80 habituellement) mais a conduit à l'évaluation de 35 dossiers et à l'implantation de 24 nouvelles structures. **Dont 14 créations d'entreprise.**

La répartition par thèmes des 24 entreprises ou projets d'entreprise accueillis est la suivante :

- 10 dossiers issus du secteur numérique, édition de logiciel, data, IA ;
- 3 dossiers dans les sciences de l'ingénieur ;
- 7 dossiers dans l'environnement et la greentech ;
- 4 dossiers dans le service aux entreprises ;

Parallèlement à ces nouvelles structures accueillies, de nombreuses sociétés ont connu une forte croissance et ont sollicité Hélioparc pour des augmentations de surface, soulignant leur bonne santé économique.

Après enquête auprès des structures résidentes d'Hélioparc, le nombre de nouveaux emplois pour 2023 est de 278 ; le chiffre d'affaires cumulé de toutes les entreprises est de 194 131 023 euros.

Huit outils sont à la disposition des créateurs d'entreprise et porteurs de projets pour les accompagner dans leur développement : un incubateur / pépinière exclusivement dédié aux activités du numérique, **l'Atelier Numérique** ; un incubateur / pépinière dédié aux géosciences,

Géostart ; une pépinière technologique baptisée **Up ! by Hélioparc** ; un nouvel outil né en février 2023 dédié aux projets en lien avec les transitions écologiques et énergétiques, baptisé **Greenov** ; un accélérateur dans le domaine de l'open source, **La Banquiz**. Hélioparc est également très impliqué dans deux incubateurs régionaux, l'un dédié aux activités en lien avec le tourisme, **TIPi 535** ; l'autre dans la sportech, **Impulsion**. Enfin, les chargés d'accompagnement d'Hélioparc interviennent également dans l'incubateur étudiant, **l'EntrePau**, qui accueille fin 2023 près de 90 étudiants venant de l'université et des grandes écoles.

Hélioparc est également très impliquée dans le GRAPE, le réseau des pépinières de Nouvelle-Aquitaine : tous les mois, réunion du groupe de travail sur la qualité ; tous les deux mois, réunion du groupe de travail sur le développement des startups.

Hélioparc joue également un rôle prépondérant dans le dispositif régional SIRENA afin de favoriser l'accès des startups à des marchés internationaux.

Par ailleurs, Hélioparc a été retenue par la Communauté d'agglomération de Pau pour gérer et animer un espace dédié à l'entrepreneuriat au sein d'un nouveau pôle dans un quartier sensible, le Pôle Laherrère. Les projets accompagnés sont en lien avec l'innovation sociale et l'économie sociale et solidaire.

2. Les structures accueillies en 2023

Par ses actions, la technopole Hélioparc a favorisé l'implantation de 24 nouvelles structures sur le campus technopolitain.

Les nouvelles structures accueillies sont les suivantes (*en gras, les projets ou entreprises en création*) :

KIBODO (conception d'équipement à partir de matériaux nobles – bambou)

EXPLORISIMA (solution digitale pour le tourisme)

REPONSERSE (accompagnement aux démarches RSE)

LIN DES PYRENEES (Développement de la filière du lin)

LIPSTIP (solution numérique de réservation de billets de transports)

BOBILLITY (Solution numérique pour favoriser les déplacements doux)

EPSILINK (développement de solutions digitales avec de l'IA au service des acteurs du monde de la PI)

CITO INFORMATIQUE (éditeur de logiciel)

GRAINES DE COMPOST (collecte et valorisation des déchets)

BIO TECH ENERGY (gazéification des boues des stations d'épuration)

PYRENEES CHANVRE (développement de la filière du chanvre)

CYBERPART (audit cybersécurité pour les entreprises)

SITINCLOUD (outils et logiciels de cybersécurité)

RETIS (réseau français de l'innovation)

CTS AIRSYS (bureau d'étude et d'ingénierie)

ACOBAL (développement de produits anti corrosion)
UPSKILLING (services informatiques dans le domaine de la formation)
CRYOTEQUE (solution digitale d'accompagnement des thérapies par cryogénie)
LA VOIX DU SENS (coaching des dirigeants)
GEOWISE (conception de serres géothermiques)
RENT2EXPLORE (plateforme de location de véhicule d'aventure pour les loueurs pro)
LBP (conception et élaboration de formulation cosmétiques éco-conçues)
TBH2 (recherche et exploitation d'hydrogène naturel)
FLOP EDT (solution numérique de gestion des emplois du temps)

3. Les projets structurants

L'année 2023 a été marquée par le lancement de nouveaux projets structurants, soit portés par Hélioparc, soit dans lesquels la SEM est fortement associée.

Immeuble Marie Curie

Les travaux ont démarré en janvier 2023 et la livraison a été fixée à avril 2024.

La totalité des espaces sont commercialisés.

Les futurs occupants de l'immeuble sont : les sociétés Météorage, Artélia, EODD ainsi que des structures en lien avec l'université (l'incubateur étudiants L'EntrePau, un startup studio et un Fab Lab).

Compte tenu de l'inflation sur les matériaux, le coût de l'opération a connu une augmentation significative de près de 12%, soit 5 148 000 € au lieu de 4,6 M€ prévus initialement. Pour faire face à ce surcoût, plusieurs leviers ont été utilisés :

- revalorisation des subventions publiques de l'agglomération de Pau et du département des Pyrénées-Atlantiques
- revalorisation des loyers
- rallonge de l'emprunt bancaire de 380 k€

Il est à noter que le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine qui avait donné son accord pour soutenir financièrement cette opération, via des fonds européens, à la même hauteur que les deux autres collectivités, a finalement décidé de ne pas donner une suite favorable à la demande de subvention d'Hélioparc alors que l'immeuble en cours de construction était déjà hors d'eau et hors d'air. Cette absence de soutien de 200 k€ rend le modèle économique de l'immeuble très fragile.

Immeuble Ada Lovelace

Certaines entreprises d'Hélioparc connaissent de forte croissance et il convient de les accompagner dans leurs besoins immobiliers. D'où la nécessité de lancer une nouvelle opération immobilière dès que possible.

Ce nouvel immeuble, conforme aux objectifs et engagements définis par la DSP, se situera à l'est du bâtiment d'Axione (Marie Curie est implanté à l'ouest) sur l'îlot Favre, face à l'immeuble Poincaré. Le taux prévisionnel d'occupation est d'ores et déjà de 100%.

Au cours de l'été 2023 a été lancé le concours de maîtrise d'œuvre. Trois équipes d'architectes ont été retenues pour la seconde phase du concours. Les discussions entre la SEPA (assistant à maîtrise d'ouvrage) et les futurs preneurs se sont engagées à l'automne. Le lauréat du concours sera connu à l'été 2024. L'immeuble Ada Lovelace sera livré au cours du printemps 2026.

Lancement du nouvel incubateur Green Tech

Sur le même modèle que l'Atelier Numérique et que Géostart, un nouvel incubateur a été lancé en début d'année 2023 dédié à la Greentech. Les objectifs sont les suivants :

- accompagner des porteurs de projet en lien avec la transition énergétique et écologique
- offrir des infrastructures pour un développement efficace et accès rapide au marché
- favoriser la création de processus d'innovation responsable et les solutions de demain

Cette initiative a été lancée en réponse à une thématique territoriale forte : feuille de route régionale Néo Terra, Territoire d'innovation INNOPY par le département, territoire d'industrie, label « territoire engagé / économie circulaire » de l'agglomération de Pau, fort positionnement de l'UPPA en termes de formation et de recherche, ...

Plusieurs industriels et donneurs d'ordres ont été séduits par cette démarche et ont souhaité s'y associer, notamment TotalEnergies, Enedis, et Terega.

Un concours national de création d'entreprises éco-innovantes a été lancé en février 2023 ; les trois premiers lauréats ont été retenus en avril et intégrés dans le nouvel espace d'incubation qui a été aménagé au cours de l'année.

Pôle Laherrère

Le pôle entrepreneurial Laherrère a été livré au printemps 2023 au cœur du quartier Saragosse à Pau. L'agglomération de Pau a souhaité y implanter un espace dédié à la création d'entreprise (coworking, pépinière et centre d'affaires) sur une superficie de 450 m².

Après appel d'offres, Hélioparc a été retenu pour gérer cet espace, à savoir : détection de projets, commercialisation, hébergement, accompagnement des jeunes entreprises, animation de l'espace, gestion de l'espace coworking, ...

Le budget a été évalué à 61 k€. Les recettes locatives devront à terme couvrir les dépenses de fonctionnement. D'ici là, une subvention d'équilibre sera versée à Hélioparc par la collectivité pendant les 3 premiers exercices.

Les objectifs d'occupation des espaces pépinière et centre d'affaires ont été atteints. En revanche, pour des questions logistiques, l'espace coworking n'a pas pu être commercialisé en 2023. Le démarrage des locations a démarré début 2024.

Hélioparc a également été candidat pour gérer l'ensemble du pôle (5000 m²). La SCI propriétaire de l'immeuble a retenu la proposition de la technopole. La mission consiste à :

- la gestion locative
- la maintenance
- la commercialisation

Pour un budget de 60 k€ annuels.

4. Les autres moments clés de l'année 2023

Lancement d'une démarche RSE

La RSE se définit comme la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable, aussi bien dans leurs activités que dans leurs interactions avec leurs parties prenantes. Elle concerne trois domaines : environnemental, social et sociétal.

Cette démarche s'est effectuée en 3 étapes :

- été 2023 consacrée à l'audit / état des lieux de notre engagement RSE
- automne 2023 : construction de la feuille de route et plan d'actions
- 2024 : mise en œuvre

2 niveaux sont concernés : le fonctionnement interne de la SEM Hélioparc et le campus technopolitain.

La feuille de route a déterminé 3 missions :

- 1) Être la technopole qui incube et accompagne les entreprises les plus sobres et responsables : accompagner des projets à impact positif.
- 2) Être une technopole engagée qui associe les résidents et leur propose un parc immobilier plus durable : sensibiliser les résidents aux enjeux et améliorer l'impact environnemental de la technopole et de chacun.
- 3) Être une technopole responsable avec une gouvernance interne tenant compte des impacts sociaux et environnementaux : progresser dans nos pratiques internes sociales et environnementales.

Renouvellement du label RETIS

Labellisée technopole par le réseau RETIS, Hélioparc a reçu le 27 et 28 avril 2023, comme tous les 6 ans, deux auditeurs du réseau pour le renouvellement du label. Cela a été l'occasion de mobiliser tout l'écosystème d'Hélioparc afin d'offrir une photographie exhaustive de l'activité de la technopole.

A la suite de cette mission d'évaluation, le label RETIS a été confirmé à Hélioparc pour six années supplémentaires.

Les principales remarques sont les suivantes :

Forces

- Un modèle économique original et vertueux : la gestion locative et immobilière du parc finance l'animation technopolitaine ;
- Un développement continu depuis 35 ans qui donne une forte légitimité à Hélioparc et une dimension qui le rend incontournable ;
- Le regroupement sur une même zone géographique d'un aussi grand nombre d'acteurs innovant facilite et encourage les collaborations entre toutes les typologies d'acteurs et à tous stades de développement d'une entreprise innovante ;
- La maîtrise de l'immobilier permet d'accompagner la croissance des entreprises et de les maintenir sur site ;
- Une équipe très investie et dynamique, qui anime de nombreux programmes et intervient aussi en mise à disposition pour des actions émergentes et/ou structurantes ;
- Une technopole très impliquée dans les réseaux, au niveau local, régional et national ;
- Un processus de sélection/challenge des projets impliquant de multiples partenaires, qui sont fiers d'y contribuer ;
- Des relations avec l'ESR en proximité géographique immédiate et avec un renouvellement récent de conventions de partenariat ;
- Un bassin étudiant important, avec un fort taux d'étudiants entrepreneurs ;
- Des filières d'excellence pour certaines très établies, avec une reconnaissance forte (géosciences, énergie) et pour d'autres en développement, à haut potentiel (IA, environnement, numérique/FT) et bien travaillées au travers de programmes spécifiques ;

Faiblesses

- L'équilibre financier de la SEM peut rapidement être déstabilisé si un important résident est en difficulté ou quitte le parc ;
- La rétrocession annuelle à hauteur de 120 k€ d'une partie des loyers à l'agglomération qui empêche le redéploiement vers du soutien au fonctionnement ;
- Des ressources financières trop peu diversifiées et notamment des financements publics sous dimensionnés pour faire face aux grands nombres de projets à accompagner ;
- Un financement direct de l'animation technopolitaine par la région beaucoup trop faible ;
- Une équipe dédiée à l'accompagnement des entreprises très restreinte, compte tenu du nombre d'entreprises présente sur le parc et du potentiel ;

Menaces

- Risque d'éparpillement et/ou d'épuisement de l'équipe d'animation ;
- Tout déménagement d'une startup à haut potentiel juste après la phase d'accélération est une perte sur l'investissement gracieux consenti en phase amont ;

Opportunités

- De nouveaux bâtiments en cours de construction, des nouveaux projets et une réserve foncière encore disponible ;
- 1% des étudiants du site ont le statut « étudiant-entrepreneurs » ;

- Une équipe d'animation très motivée, qui continue à imaginer et mettre en œuvre de nouveaux dispositifs d'accompagnement, y compris en partenariat avec d'autres structures (réseau régional des technopoles, autres structures locales...) pour optimiser les ressources contraintes ;
- Le projet de PUI, dans lequel Hélioparc est partie prenante, peut faciliter la détection et le développement des projets issus de la recherche.

Contrôle de la Chambre régionale des comptes

La Chambre régionale des Comptes à Bordeaux a découvert l'existence de l'outil technopolitain en Nouvelle-Aquitaine. Des premiers échanges ont été effectués entre un magistrat et le directeur général d'Hélioparc, également président du réseau RETIS, afin de constituer un dossier sur ces structures.

Le magistrat a décidé qu'Hélioparc serait la première technopole contrôlée, les autres suivront dans les années suivantes. Le contrôle se compose de l'envoi de plusieurs centaines de questions (finances, organisation, gouvernance, résultats, ...), la remise de documents et une visite sur place de deux jours, les 7 et 8 juin 2023.

Le sentiment général est que les magistrats voulaient avant tout comprendre à quoi sert une technopole et comment cela fonctionne. Sept recommandations ont été formulées. Aucune ne revêt un caractère critique ou grave.

5. Les actions de détection et d'animation en 2023

La détection des projets innovants se traduit par trois actions conjointes : l'animation des filières, l'animation entrepreneuriale avec l'ensemble des réseaux d'Hélioparc, la prospection et la communication.

Hélioparc a lancé en 2023 un programme ambitieux faisant écho à celui de l'année précédente.

✓ L'ANIMATION DES FILIERES

Les secteurs d'activité qui ont été privilégiés en 2023 : géosciences, numérique, l'énergie et l'environnement.

Les géosciences

Le secteur des géosciences demeure une des filières d'excellence dans laquelle Hélioparc agit en partenariat avec le pôle Avénia. L'objectif est de rassembler et fédérer l'ensemble des acteurs industriels, scientifiques et de la formation, de promouvoir le territoire afin de donner de la visibilité à la filière, d'encourager les échanges entre sociétés géosciences et étudiants. L'animation s'oriente essentiellement sur les technologies du sous-sol : stockage de l'énergie et du CO2, géothermie, modélisation, monitoring, hydrogène, ...

Hélioparc s'est associé aux différents événements organisés par le pôle et poursuit l'animation de l'écosystème géosciences, bâti il y plus de quinze ans, qui permet en outre de détecter de nouveaux projets désireux de bénéficier de cet environnement favorable.

L'incubateur /pépinière GEOSTART au cœur de cet écosystème connaît toujours une forte activité ; à la fois par la croissance de plusieurs entreprises et par l'évaluation de projets de création d'entreprise.

Le numérique

Il s'agit d'un secteur d'activité particulièrement dynamique avec près d'une centaine de sociétés dans le segment imagerie, Web, édition de logiciels et le développement du segment Data et IA ; dont plus de la moitié sont implantées sur le campus technopolitain. Cette filière a été renforcée en 2022 par l'accueil de nouvelles structures, relevant quasiment toutes de l'incubation ou de la pépinière.

L'Atelier Numérique accueille 16 startups du digital qui ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé et collectif en 2023. Les échanges fructueux entre les jeunes dirigeants sont toujours propices au développement de leur activité et à l'émergence de nouveaux projets.

Hélioparc a poursuivi l'animation du secteur des technologies du libre et de l'open source, en partenariat avec le cluster NAOS, des associations palloises spécialisées et écoles. Cela s'est concrétisé par le lancement d'un nouvel appel à candidature. Un nouveau projet est en cours d'installation au sein de l'accélérateur La Banquiz.

GreenTech

Hélioparc a poursuivi en 2023 le soutien à la filière GreenTech / Energie/environnement en lien avec l'Université dans le cadre du label I-Site, mise en réseau des compétences académiques et industrielles, réflexion sur la thématique IA et Environnement, soutien aux entreprises en création et en développement sur ce segment d'activité.

Le lancement du nouvel incubateur Greenov a connu un fort impact auprès de l'écosystème palois. Aux côtés des 3 premiers lauréats du concours en avril, quatre à cinq autres startups se sont installées dans l'incubateur au cours de l'année. A l'automne, un premier événement de mise en réseau rassemblant startups et entreprises en développement greentech s'est tenu à Hélioparc. Une vingtaine d'entreprises a participé à cet événement.

✓ L'ANIMATION ENTREPRENEURIALE

Les actions d'animation entrepreneuriale consistent à renforcer le maillage entre les entreprises, à encourager les échanges entre les différents acteurs de l'innovation, à favoriser leur promotion, à accroître leur visibilité, à développer les partenariats, à diffuser de l'information. Cette mission a également pour but d'activer les réseaux de partenaires de la technopole (industriels, institutions, recherche, financeurs, ...) afin qu'ils orientent les projets innovants vers Hélioparc.

- En termes d'animation, il est à noter en 2023 :
 - L'organisation de plusieurs événements par Hélioparc et l'association qu'elle a créé pour l'occasion **IA PAU**. Ces moments forts sont consacrés au soutien et au développement de

la filière IA sur le territoire de Pau. Cette animation s'est traduite notamment par l'organisation d'un Data challenge au cours duquel 150 étudiants participants ont travaillé sur un sujet de TotalEnergies sur le stockage carbone ; et par l'organisation du 5^{ème} festival IA PAU en décembre. Ce festival a rassemblé 260 participants en présentiel et 1500 à distance pour la journée de conférence sur l'IA générative ; et 109 étudiants répartis en 15 équipes lors du data challenge qui a suivi. Ces opérations renforcent notablement la visibilité et la notoriété de Pau en matière d'IA.

- Animation de la communauté **FRENCH TECH PAU BEARN** : Initiée par Hélioparc, la démarche French Tech a conduit à la labellisation de la communauté Pau Béarn en 2019, renouvelée en 2022. Depuis, Hélioparc porte l'animation et la coordination de la communauté, organise la gouvernance et les événements (soirées onboarding, Meet your startup, petits déjeuners, et un grand événement baptisé Golden Ticket pour permettre à des startups de participer à des salons internationaux).
- **Mise en œuvre de journées de formation** : marketing, gestion / finances, pitch, posture, ... à destination des startups accompagnées par Hélioparc.
- Poursuite de l'appel à candidature permanent pour intégrer **l'incubateur/pépinière GEOSTART** ;
- Participation aux événements de nos partenaires : les **24h de l'innovation** et les **Geodays** par le pôle Avenia.
- Participation au dispositif **FRENCH TECH SEED**, en consortium avec les technopoles d'Aquitaine, ADI et la SATT Aquitaine afin de labelliser les startups deeptech (technologiques avec innovation de rupture) pour un financement par BPI.
- La technopole Hélioparc s'implique dans les divers dispositifs initiés par la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec le réseau Nouvelle-Aquitaine Technopoles. A savoir, l'accélérateur **Up Grade**, ou **Sirena**.
- En lien avec l'enseignement supérieur, Hélioparc est impliqué dans la gouvernance du **Cepya** (réseau des entreprises de l'UPPA), s'implique dans l'incubateur étudiants l'EntrePau par l'organisation de séances de coaching auprès des étudiants ou la participation aux jurys. Des conventions de partenariat ont été signées entre Hélioparc et l'ensemble des grandes écoles : CY TECH, ESC Pau, CESI, ESAD, l'UPPA. L'idée est de formaliser les liens qui unissent la technopole et ces établissements (participation à des forums étudiants et des jurys, partenariats sur des événements, diffusion de l'information, ...)
- Hélioparc est très impliqué enfin dans le dispositif Les Entrep' porté par le réseau entreprendre Adour
- Participation aux salons E Py (salon sud aquitain sur le numérique) et Vivatech.
- Enfin, toute l'année est jalonnée par de multiples événements et animations, organisés par Hélioparc : Afterworks, les workshops Hélioparc, le parcours créateur (formation), ateliers thématiques. Parmi les sujets traités en 2023 : un meetup sur les enjeux de Chat GPT, une

matinale sur le Crédit d'impôt recherche, une conférence sur la cybersécurité, une conférence sur le RGPD, des ateliers sur la finance carbone.

- De nombreuses visites d'Hélioparc ont jalonné l'année, notamment celle de Bruno Bonnel, secrétaire général pour l'investissement dans le cadre du plan France 2030 ; le préfet des Pyrénées Atlantiques et bien d'autres.
- **Enfin en 2023, l'organisation de notre événement biennuel, le STARTUP CHALLENGE, qui met en lumière devant un auditoire de 400 personnes (institutionnels, investisseurs, partenaires, grands groupes, ...) les douze startups les plus prometteuses du moment.**

✓ PROSPECTION / VISITES / COMMUNICATION

La détection et la prospection de projets se sont concrétisées par la visite d'entreprises et de laboratoires du territoire afin d'une part de renforcer notre connaissance sur le tissu industriel, technologique et scientifique local et afin de repérer des opportunités pouvant conduire à des projets. Des échanges réguliers ont eu lieu avec l'ensemble des grands donneurs d'ordre et acteurs économiques locaux sur la technopole.

- Visites de PME/PMI et de laboratoires
- Les rencontres d'Hélioparc (10 opérations sur la technopole avec les principaux donneurs d'ordre locaux)
- Visites de salons généralistes ou professionnels

La détection de projet se traduit également par une stratégie de communication efficace qui est présentée en détail par ailleurs. La complémentarité des outils et la liste des prescripteurs permettent d'améliorer sans cesse la notoriété d'Hélioparc et d'attirer de nouveaux candidats.

En conclusion, l'ensemble des actions présentées ci-dessus ont renforcé la connaissance du territoire, tant économique que scientifique, et encourager les contacts fructueux pouvant conduire à de nouveaux projets. Les réunions thématiques, les réunions d'information, les réunions de formation ont permis de favoriser les échanges entre les structures présentes sur Hélioparc et d'offrir aux créateurs les outils nécessaires, notamment financiers, au développement de leur projet.

6. L'activité immobilière

L'année 2023 a été marquée comme les années précédentes par un taux d'occupation très élevé ne permettant pas toujours de répondre à la demande. L'arrivée de l'immeuble Marie Curie début 2024 donnera un peu plus de souplesse pour satisfaire les demandes d'installation et d'extension.

Hélioparc a lancé le nouveau programme pluriannuel 2023 / 2024 financé par la Communauté d'agglomération. Il comprend :

- la réhabilitation d'un plateau de 500 m2 occupé depuis vingt ans par la société Artelia qui déménage dans l'immeuble Curie
- la rénovation du système de détection incendie
- la réhabilitation des murs de clôture d'Hélioparc
- rénovation du système d'appels d'urgence des ascenseurs
- la rénovation de l'espace de restauration (zone brasserie)

En parallèle, la SEM a financé 100 000 € de travaux, notamment la rénovation de bureaux.

✓ INCIDENTS

Un incident majeur s'est produit le 12 juin 2023. Un phénomène orageux d'une ampleur exceptionnelle s'est abattu sur la ville de Pau. La quasi-totalité des espaces en entresol d'Hélioparc (bâtiment Ampère, Berthelot, De Vinci, Einstein, Franklin, Galilée) ont été inondés. Les entreprises ont dû être déplacées, d'importantes opérations de nettoyage puis de réhabilitation ont dû être effectuées. La perte d'exploitation pour Hélioparc a été très significative.

Hélioparc en a informé immédiatement les différents services de la communauté d'agglomération : direction générale, direction développement économique, direction Bâtiments, direction financière, direction juridique.

D'autres incidents plus mineurs se sont produits au cours de l'année (voir tableau). Notre GMAO qui enregistre toutes les demandes d'intervention et incidents divers est à la disposition de l'agglomération si besoin.

Sinistres 2023 :

- Lecteur barrière entrée
- Dégâts des eaux
- Toiture Franklin et groupe froid auditorium

7. L'activité de sélection, d'évaluation, d'expertise et d'accompagnement de projet

✓ A travers nos missions, nous proposons :

- L'évaluation "entrepreneuriale" des projets et la sélection de ceux présentant un réel potentiel de pérennité et de développement en adéquation avec nos axes scientifiques,
- Le diagnostic et le développement des aptitudes managériales des créateurs, la recherche de complémentarité dans les équipes,
- L'évaluation de leur marché potentiel et le positionnement du couple produit / marché,

- Le conseil en accompagnement du business-plan,
- L'insertion dans une démarche d'amélioration technologique, si besoin est,
- L'accès au financement par l'organisation de rencontres avec les organismes de soutien,
- L'implantation et l'hébergement des porteurs de projets et des équipes,
- La réflexion sur les processus métiers et la mise en place d'outils de pilotage numériques (PGI-ERP),
- L'organisation et la coopération interentreprises.

Par le biais de ces missions, l'objectif d'Hélioparc est le suivant :

70 à 80 contacts générant l'expertise de 25 projets,

15 à 20 nouvelles implantations sur le parc technologique,

Dont **6 à 10** nouveaux projets en situation d'incubation ou de pépinière.

Au total, Hélioparc compte suivre une trentaine de projets d'entreprises en création ou nouvellement en pépinière.

✓ La mission de sélection du projet, puis son accompagnement se définit de la façon suivante :

Aide à la constitution du dossier de candidature.

L'accompagnateur, sans se substituer au porteur de projet ou au créateur d'entreprise, aide celui-ci à constituer son dossier de candidature.

Définition du Métier / produit : dans quel type de fonction l'entrepreneur trouve-t-il de la valeur ajoutée ? Quelles sont les caractéristiques des fonctions du produit mis sur le marché ? Quelles sont les compétences reconnues par le marché ?

Marché : quelle est la physionomie du marché ? Quelles sont les caractéristiques de son évolution et les risques liés à un nouvel entrant ?

Positionnement : compte tenu de ce qui précède, quel positionnement adopter et quel marketing mix (segment visé, fonctions produit, niveau de prix, distribution et stratégie commerciale) à mettre en place ?

Finance : quels types de moyens humains et techniques en fonction des moyens et capacités financières ?

A l'issue de cette réalisation, un ou des évaluateurs sélectionnés au sein de notre réseau d'experts et de partenaires sont sollicités afin de présenter au dirigeant un ensemble de préconisations.

Définir des objectifs de développement : lors de cet entretien, l'accompagnateur pose les conditions de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. A l'aide d'outils de gestion, un plan d'action est alors mis en place pour répondre à ces exigences.

Planification : l'accompagnateur et le porteur de projet ou le créateur d'entreprise définissent les ressources, les délais et les indicateurs.

Revue de suivi : les revues de suivi ont lieu au minimum tous les mois pour les projets en incubation et au minimum 4 fois par an pour les entreprises accompagnées.

Tableaux de bord : L'accompagnateur aide le dirigeant à définir ses processus métiers essentiels afin de mettre en place les tableaux de bord permettant de sécuriser le développement.

Formation : Hélioparc incitera les dirigeants d'entreprise à se former en suivant des journées de formation organisées par la technopole ou dans le cadre du Réseau Aquitain des Pépinières d'Entreprises, sur des thèmes tels que la commercialisation et la gestion.

L'accompagnement des dirigeants se met en place en complémentarité avec les autres acteurs de l'animation économique. Citons essentiellement l'Incubateur régional d'Aquitaine et le réseau entreprendre Adour.

✓ En termes d'accueil, Hélioparc poursuivra son action pour mettre à disposition des locaux quasi gratuitement lors de la phase d'incubation, puis offrir des tarifs très préférentiels durant les quatre années de la phase pépinière. Tous les locaux seront adaptés aux nouvelles technologies, un grand nombre de services seront offerts aux résidents afin qu'ils puissent développer leur projet dans les meilleures conditions. Leur implantation sur le parc technologique sera systématiquement étudiée avec le plus grand soin : proximité d'un donneur d'ordres, adossement à un laboratoire, complémentarité avec d'autres entreprises, ...

Via ses 4 outils de soutien à la création d'entreprise, la technopole a souhaité développer des espaces de convivialité, où porteurs de projets, associations, et entreprises en développement peuvent échanger. Ces zones participent également au bien-être du dirigeant et de ses équipes (tendance de plus en plus présente chez les entrepreneurs).

Quatre personnes de la SEML Hélioparc se consacrent exclusivement à l'hébergement (réponses aux besoins immobiliers, maintenance, entretien, ...). De plus, la Communauté d'agglomération investit 350 000 euros par an pour rénover les locaux, les adapter et offrir les meilleures conditions de travail aux résidents.

✓ Le processus de sélection, d'évaluation et d'expertise

Le processus démarre avec le contact (80 par an), puis successivement : le rendez-vous téléphonique, la rédaction d'une fiche contact et fiche d'information, l'organisation d'une réunion de découverte (25 environ par an), le suivi du dossier de candidature jusqu'à l'expertise, l'expertise elle-même puis l'évaluation par le comité d'agrément, l'accueil sur le campus technologique.

En 2023, 4 Comités d'agrément, appelé Comité scientifique et technique, se sont tenus afin d'évaluer les projets de création d'entreprise avant leur implantation sur le parc technologique.

📌 Evaluation	
Nombre de contacts de création d'entreprises ou d'activités évalués	35
Nombre d'implantations	24

La sélection et l'expertise sont assurées par 6 personnes.

✓ L'accompagnement

38 projets ou entreprises nouvellement créées ont été accompagnés en 2023 par deux conseillers d'entreprises, au sein des différents incubateurs ou pépinières. Cet accompagnement est gratuit et personnalisé. Outre le conseil, l'assistance pluridisciplinaire et la mise en relation avec nos partenaires s'ajoutent des cycles de formation annuels sur les métiers du dirigeant.

Des entreprises, sorties de pépinière, continuent de bénéficier de conseil et d'un accompagnement léger en fonction de leur problématique de développement.

Au total, projets ou entreprises représentent près de 200 emplois sur les 1700 présents sur la technopole.

L'accompagnement est assumé par deux chargés d'affaire salariés de la SEM, Philippe Maury et Virginie Gonot ; à cet accompagnement très formalisé s'ajoutent des interventions ponctuelles d'Olivier Farreng et des personnes en charge de l'animation et de la communication (C. de Belmont et Marion Claverie) et l'assistance administrative de Noëlle Damprund et Suzy Dubois.

La formation des porteurs de projet et créateurs

En 2023, les porteurs de projets et créateurs d'entreprise ont bénéficié d'un cycle de formation collective sous forme d'ateliers ou réunions. Par ces formations, les incubés et créateurs renforcent leurs aptitudes à piloter leur entreprise et à construire une stratégie. Ces formations leur donnent également l'opportunité d'échanger avec leurs homologues installés sur d'autres territoires aquitains.

👉 Accompagnement	
Nombre de projets en incubation en 2023	9
Nombre d'entreprises en pépinière en 2023	27
Total	38

Liste des 38 projets ou entreprises accompagnés en 2023

en incubation

en pépinière

NOM	NATURE	EMPLOIS
DEFIT	Conception d'une market place sport et bien-être	5
AOLIS	Ingénierie sur outils de production dans l'agroalimentaire	9

BIOTANAH	Conception et vente d'unités de production de pellets de paille de riz	9
BOBILITY	Solution numérique pour favoriser les déplacements doux	2
BRAWO	Agence numérique de recrutement	9
CARBOGEST	Accompagnement bilan carbone	5
CHANGE FOR SAAS	Edition de logiciel qualité	3
CRYOTHEQUE	solution digitale d'accompagnement des thérapies par cryogénie	6
CYBERPART	audit cybersécurité pour les entreprises	1
EADIS	Conseil et développement en applicatifs d'entreprise	4
EPSILINK	Solution CRM avec IA pour optimisation commerciale	1
EXPLORISSIMA	solution digitale pour le tourisme	2
FLOP EDT	solution numérique de gestion des emplois du temps	1
FUNCTIONNAL VISION	Solution numérique pour le cross fit	2
GEERS	Solution numérique pour simplifier les procédures métiers	1
GEO3CONSEILS	Caractérisation des formations du sous-sol	2
GEODE SOLUTION	Développement de logiciels pour les géosciences	10
GEOTHERMAQ	Ingénierie pour répondre aux besoins en géothermie des industriels	11
GEOWISE	conception de serres géothermiques	1
GRAINE DE COMPOST	collecte et valorisation des déchets	1
GRAMONT INNOVATION	Solution d'automatisation de processus à faible valeur ajoutée	7
GSTIONNAIRE	Logiciel de gestion pour les ostéopathes	1
H 64	Solutions blockchain pour les compensations carbone	7
HOLIS	Solution numérique pour l'inspection industrielle	21
LBP	conception et élaboration de formulation cosmétiques éco-conçues	2

LE P'TIT CLUB	Techniques d'éveil aux sports via une solution numérique	14
LIN DES PYRENEES	Développement de la filière du lin	6
LIPSTIP	développement de solutions digitales avec de l'IA au service des acteurs du monde de la PI	8
LIVA	Solution numérique de réservation de billets de transport	6
MOBI ACADEMY	Solution numérique d'optimisation du dernier km	2
O2A CONSEIL	Application numérique d'optimisation des achats	17
PYRENEES CHANVRE	développement de la filière du chanvre	2
TCHATCHA	Application numérique de mise en relation de SAM	6
TECH BIO ENERGY	gazéification des boues des stations d'épuration	2
TILT	Accompagnement dans la transition professionnelle	2
VISION TECHNOLOGIES	Développement d'un moteur thermique hydrogène	7
WILLBE	Solution Legal tech pour anticiper les contentieux	3
YUKAN INNOVATE	Outils numériques pour professionnels travaux publics	3

Soit 201 emplois

La surface dédiée à la pépinière pour l'année 2023 était de 1 336 m².

8. Communication / promotion en 2023

Les outils de communication de la technopole Hélioparc sont en permanence améliorés, mis à jour et renforcés : bulletin d'information Les Echos d'Hélioparc (2 en 2023), lettre des Acteurs d'Hélioparc (3 numéros en 2022), site Internet actualisé hebdomadairement.

L'annuaire traditionnel des résidents a été remplacé par un rapport d'activités exhaustif qui relate toute l'activité technopolitaine de l'année ; figurent aussi dans ce rapport la liste de toutes les entreprises résidentes du campus technopolitain.

La communication se traduit aussi par des conférences de presse et divers outils de promotion (roll up, chiffres clés, kakémonos ...).

Chaque support a une mission spécifique :

- "Les échos d'Hélioparc" (3 000 exemplaires par diffusion) soulignent le dynamisme d'Hélioparc comme parc scientifique et technique, et comme lieu d'hébergement

d'activités innovantes. Sont présentés les outils et moyens que la technopole met au service des entreprises en pépinière. Les « Echos » mettent l'accent également sur l'activité des créateurs d'entreprise et participent ainsi à leur promotion. C'est un formidable vecteur d'information auprès de tous les acteurs économiques et institutionnels locaux.

- « Les Acteurs d'Hélioparc » (3 diffusions par an à 2000 exemplaires) mettent l'accent exclusivement sur les entreprises présentes sur le parc technologique, avec une présence prioritaire pour les entreprises en pépinière (en général portrait de deux entreprises en création et une en développement) ; cette lettre d'information favorise la promotion des entreprises, met avant leurs compétences et savoir-faire sans oublier de souligner le côté « humain ».
- Le site Web : il permet de toucher une population au-delà de notre bassin d'emploi. Depuis sa refonte, le site internet est devenu un des premiers vecteurs de communication de la technopole : l'annuaire et les espaces d'actualités (agenda, blog ou mur social) sont parmi les pages les plus visitées. Il nous permet de présenter nos activités et de valoriser celles de nos résidents, en étant réactif. Des améliorations sont apportées régulièrement afin d'optimiser la navigation, le référencement, l'ergonomie ou encore les visuels.
- Les réseaux sociaux : via Twitter notamment, Hélioparc favorise la diffusion des informations économiques et réalise de la veille pour les créateurs. Il nous a permis également de valoriser certains porteurs de projet en manque de communication. Ce réseau social permet également à la technopole d'identifier et de se rapprocher des médias (presse, blog, TV).
- Le rapport d'activité : diffusion aux institutionnels, partenaires et résidents d'Hélioparc ; il a pour rôle de montrer l'étendue des activités de la technopole sur une année en termes d'animation et d'accompagnement. Les chiffres clés permettent de mesurer les résultats d'Hélioparc. Le lecteur pourra trouver aussi l'organigramme de la structure, les missions, la gouvernance, le comité de sélection et l'ensemble des entreprises résidentes. diversité des structures accueillies, leur poids dans l'économie locale et régionale.
- La plaquette de présentation de la politique d'Hélioparc. Elle présente l'ensemble des missions et services de la technopole. Elle s'adresse en priorité aux créateurs susceptibles de s'implanter dans la pépinière et présente les prestations matérielles et immatérielles, l'équipe, les moyens mis à leur disposition, les lieux de vie. Elle peut s'adresser aussi aux institutions et aux entreprises innovantes déjà en développement.
- Divers outils de promotion (roll up, chiffres clés, documents de présentation des missions de la technopole) sont utilisés à chaque déplacement, participation à des salons ou manifestations afin de diffuser l'essentiel de l'information relative à Hélioparc.

Il existe aussi d'autres actions de promotion de l'image et des missions d'Hélioparc : l'organisation de réunions thématiques élargies, l'organisation d'événements et de manifestations technopolitaines, la participation à des événements externes (salons régionaux, nationaux ou internationaux, événements de nos partenaires, manifestations des différents réseaux régionaux ou nationaux) permettent également de montrer le savoir-faire, les compétences, l'environnement de la pépinière tant aux entreprises de notre territoire, aux structures similaires à la nôtre qu'au grand public.

Cette action de communication est essentielle dans le travail d'animation et de mise en réseau des compétences ; elle favorise la synergie entre les 170 structures, elle participe à la promotion des créateurs d'entreprise en pépinière, elle sensibilise les acteurs économiques et les institutionnels sur les activités de la technopole, elle fait connaître à de futurs résidents le savoir-faire d'Hélioparc et l'environnement scientifique et industriel dont ils pourront bénéficier.

La promotion de la pépinière a trois cibles prioritaires :

- Les créateurs d'entreprise susceptibles d'être accueillis et accompagnés par HELIOPARC et pouvant ainsi bénéficier de son environnement favorable.

- Les institutionnels (collectivités locales, chambres consulaires, ...), principaux financeurs et partenaires de la pépinière dans ses actions de détection, d'animation, d'accompagnement, qui doivent prendre conscience des savoir-faire, des atouts d'Hélioparc et de ses besoins pour remplir ses missions.

- Le milieu scientifique et industriel, susceptible d'être un vivier de porteurs de projet issus des laboratoires ou de l'entreprise (essaimage).

L'objectif de cette promotion de la pépinière est de permettre à HELIOPARC de remplir son objectif de cinq nouvelles implantations au sein de son service incubation / pépinière par an. Cet objectif a largement été atteint en 2023.

9. Compte rendu financier

I. PRÉSENTATION DU COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION (comparaison entre N et N-1)

RECETTES

Le montant des loyers et charges est de 2 757 K€ pour l'année 2023, soit une augmentation de 13 %. Cette augmentation s'explique par l'augmentation importante des refacturations des charges suite à la hausse du coût de l'énergie.

Nous pouvons constater des variations de postes en hausse :

- Sur les prestations diverses de 63 K€, suite au début du contrat de gestion locative/technique du pôle Laherrère (54 K€) et des refacturations de charges pour 9 K€,

- Sur les refacturations de l'énergie, il y a eu une hausse du coût de l'électricité et donc de la refacturation,

Le montant des subventions d'exploitation est de 142 K€ correspond aux subventions de la Région et des fonds européens pour la gestion de la pépinière de la technopole et la subvention d'équilibre pour la gestion du Centre d'affaires/Pépinière/Coworking du Pôle Laherrère.

Les produits divers correspondent à des indemnités d'assurance suite à des sinistres déclarés.

A noter, la reprise de 51 K€ pour les travaux de Gros Entretien, obligation de la DSP, effectués en 2023.

DÉPENSES

Le poste énergie présente une hausse de 294 K€ liée à l'augmentation du coût de l'électricité.

Le contrat de gardiennage a été revu avec une baisse des prestations afin de diminuer le coût des charges locatives.

Le programme d'entretien 2023 a été similaire à celui de l'année passée, l'augmentation provient des travaux effectués suite au sinistre de dégât des eaux de juin 2023.

Le poste des contrats des prestataires de services évolue de plus de 40 K€ du fait de nouveaux contrats liés à l'exploitation du Centre d'affaires/Pépinière/Coworking du Pôle Laherrère.

Concernant les autres services extérieurs, la variation la plus significative concerne une augmentation des dépenses d'honoraires suite à la mise en place d'une politique RSE et de la RGPD.

Le coût supplémentaire de l'animation/promotion liées aux missions technopolitaines est dû aux frais engagés pour l'organisation du Start Up Challenge et le lancement de GreeNov (financé en partie par nos partenaires publics et privés).

L'augmentation de 60 K€ du poste des charges du personnel correspond à l'augmentation des salaires et des charges sociales afférentes liés aux mouvements dans l'effectif :

- Embauche d'une assistante en comptabilité,
- Ainsi qu'à des augmentations des salaires.

Les charges financières sont en hausse de 10 K€, cela s'explique par un taux d'intérêt d'un prêt variable.

Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers.

Pour conclure, nous obtenons un résultat après impôt de 49 K€ (après impôt).

II. ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX POSTES AU BILAN

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes méthodes que l'année précédente (cf. annexe 5 : bilan).

BILAN ACTIF

La variation de la valeur des immobilisations correspond principalement aux frais engagés pour la construction de l'immeuble Marie Curie.

Nous pouvons observer une hausse des créances clients de 357 K€ au 31 décembre 2023 due principalement à la constatation des factures à établir pour 271 K€ relatif à la refacturation des charges d'électricité pour l'année 2023. L'augmentation du poste des « Créances fiscales et sociales » s'explique par un crédit de TVA à reporter important (TVA sur immobilisations du bâtiment Marie Curie).

Les variations des autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers.

BILAN PASSIF

Les capitaux propres, hors subventions, sont en hausse de 49 K€ en raison du résultat bénéficiaire de l'année 2023.

La variation du montant des subventions d'investissement correspond :

- à la quote part visée au compte de résultat suivant la même durée que l'amortissement équipements Géostart et autres.
- A l'obtention d'une partie des subventions liées à la construction de l'immeuble Marie Curie.

Les hausses des montants du poste des emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit et du poste des fournisseurs résultent de l'activité liée à la construction de l'immeuble Marie Curie avec le déblocage des fonds et les factures d'immobilisation.

III. MODALITES DE DETERMINATION DES CHARGES

Les charges liées à l'exploitation et la maintenance des équipements des immeubles soit les charges dites « locatives » sont refacturées aux locataires trimestriellement.

Les immobilisations sont amorties selon les règles fiscales en vigueur à savoir selon un amortissement linéaire et leur durée d'utilisation. Pour le droit d'entrée, la charge annuelle a été déterminée dans le contrat.

Tous les autres frais sont enregistrés en coût direct selon les règles comptables et fiscales de droit privé.

10. Liste des annexes

Annexe 1 : Présentation des comptes

Annexe 2 : détail des recettes

Annexe 3 : grille des tarifs

Annexe 4 : détail des charges

Annexe 5 : état des créances douteuses

Annexe 6 : bilan

Annexe 7 : inventaire valorisé des biens désignés comme biens de retour

Annexe 8 : comparatif du compte de résultat avec le compte d'exploitation prévisionnel

Annexe 9 : compte rendu technique

	Bilan 2023	Bilan 2022	Variation		Bilan 2023	Bilan 2022	Variation
Energie	641,3K€	346,5K€	294,8K€	Loyers et charges	2 757,8K€	2 565,8K€	192,0K€
Petits équipements	12,8K€	11,6K€	1,2K€				
Services extérieurs							
Accueil-surveillance	91,8K€	167,3K€	- 75,4K€	Prestations diverses	80,1K€	16,7K€	63,3K€
Nettoyage locaux	183,2K€	180,3K€	2,9K€	Prestations maintenance / Refacturation		13,8K€	-13,8K€
Entretien du site	99,6K€	103,9K€	- 4,4K€	Refacturation des fluides	223,0K€	108,0K€	115,0K€
Travaux refacturés	97,3K€	21,9K€	75,4K€	Refacturation taxes foncières	10,2K€	9,9K€	0,3K€
Contrats prestataires	229,4K€	187,5K€	41,9K€	Redevance Restaurant et autres prestations	29,8K€	23,1K€	6,7K€
Redevance propriétaire	123,0K€	120,3K€	2,6K€	Subvention d'équipement	18,0K€	17,7K€	0,3K€
Loyer Immeuble Poincaré	113,5K€	109,7K€	3,8K€				
Autres services extérieurs							
Personnel interimaire	2,3K€	20,0K€	- 17,7K€				
Honoraires	26,2K€	11,7K€	14,6K€				
Téléphone-Affranchissement	13,3K€	14,3K€	- 1,0K€				
Assurance et autres frais	53,7K€	47,6K€	6,1K€	Remboursement des frais de formation	2,1K€	1,7K€	0,4K€
Formation du personnel	5,0K€	2,3K€	2,7K€				
Cotisations diverses	4,9K€	5,2K€	- 0,3K€				
Déplacements locaux	1,1K€	1,0K€	0,1K€				
Missions technopolitaines				Subventions d'exploitation			
Personnel détaché				Région/FEDER	142,8K€	108,2K€	34,6K€
Animation - Promotion	166,4K€	155,9K€	10,5K€	Congrès RETIS (Partenaires publics et privé	45,5K€	46,8K€	-1,3K€
Impôts et taxes	60,0K€	59,3K€	0,7K€				
Charges du personnel	977,6K€	917,4K€	60,2K€				
Charges financières	62,5K€	51,9K€	10,7K€	Produits financiers			
Charges exceptionnelles	0	2,4K€	- 2,4K€	Produits divers	83,8K€	19,9K€	63,9K€
VCN des immobilisations cédées	0	2 838,4K€	- 2 838,4K€	Prix de cession des immobilisations cédées	0	2 838,4K€	-2 838,4K€
Dotation aux amortissements	322,4K€	287,4K€	35,0K€				0,0K€
Dotation GER	50,0K€	53,7K€	- 3,7K€	Reprise aux provisions GER	51,0K€	25,1K€	25,9K€
Dotation aux provisions	33,7K€	8,1K€	25,6K€	Reprise aux provisions (créances)	0,1K€	38,5K€	-38,4K€
Impôt sur les sociétés	23,8K€	30,5K€	- 6,7K€				
Résultat	49,5K€	77,6K€	- 28,2K€				
TOTAL	3 444,2K€	5 833,5K€	- 2 389,3K€	TOTAL	3 444,2K€	5 833,5K€	- 2 389,3K€

Annexe 2 : Détail des recettes – Comparatif avec le CEP du contrat --

En € HT	Prévisionnel 2023	Comptes 2023	Variation	Variation en %	Commentaires
Loyers	1 842 218	1 802 263	-39 955	-2%	Prévu d'avoir plus d'espaces vides / Livraison du bât M. Curie le 01/09/23 --> réalisation : livraison en 05/2024
Refacturation de charges	1 217 233	1 188 750	-28 483	-2%	
Redevance restaurant	15 000	23 915	8 915	59%	Evolution du nombre de convives plus important que l'objectif fixé
Prestations diverses (loc. auditorium et moyens bureautiques partagés)	15 776	85 935	70 159	445%	Nouveau contrat pour un mandat de gestion locative et technique + Refacturation de frais en augmentation Une nouvelle subvention pour la gestion de la pépinière Pole Laherrère / aides financière privées pour la lancement d'un nouvel incubateur GrenNov
Subvention exploitation Région/Feder (accompagnement entreprises)	110 000	188 295	78 295	71%	
Quote part annuelle subvention espace GEOSTART	25 620	17 980	-7 640	-30%	
Reprise sur provisions		135	135		
Reprise sur provisions GER		50 958	50 958		Suite à l'obligation de la DSP sur les travaux "GER"
Transferts de charges / autres produits divers		99 212	99 212		Correspond aux remboursements de l'assurance suite aux dégâts des eaux de 06/2023
Produits financiers		32	32		
Prix de cession des éléments d'actifs cédés			0		
Produits	3 225 847	3 457 475	231 628	7%	

La totalité des loyers et tarifs en vigueur**Grille des tarifs**

• LOYERS			
Statuts	Durée du bail	Lieu	Loyer en € H.T. du m²/an
Porteurs de projet en incubation	6 à 18 mois	Incubateur	0
Créateurs en pépinière sans chiffre d'affaires	6 à 12 mois	Pépinière	45
Créateurs en pépinière avec chiffre d'affaires Années 1 et 2	24 mois	Pépinière	95
Créateur en pépinière avec chiffre d'affaires Années 3 et 4	24 mois	Pépinière	110
Associations	3 ans	Hôtel d'entreprises	120
Entreprises en développement	3 / 6 / 9	Hôtel d'entreprises Immeubles anciens Sous-sol	120
Entreprises en développement	3 / 6 / 9	Hôtel d'entreprises Immeubles anciens RdC / étages	135
Entreprises en développement	3 / 6 / 9	Hôtel d'entreprises Immeubles récents Kepler, Lavoisier, Monge	145 à 150 selon superficie
Entreprises en développement	3 / 6 / 9	Hôtel d'entreprises Immeuble Newton	155 à 165 selon superficie
Laboratoires et espaces universitaires	Conventions	Hôtel d'entreprises Immeubles anciens	45

Espace de stockage	3 / 6 / 9	Tous	45
--------------------	-----------	------	----

• CHARGES	
Immeubles AMPÈRE, BERTHELOT, DE VINCI, EINSTEIN, FRANKLIN, GALILEE, LAVOISIER, MONGE	74,80 €/m ² /an
Immeuble KEPLER	59,56 €/m ² /an
Immeuble NEWTON	54,00 €/m ² /an
Immeuble POINCARÉ	40,00 €/m ² /an
• ÉLECTRICITÉ	
Selon la consommation et la surface	

Annexe 4 : Détail des charges – Comparatif avec le CEP du contrat –

En € HT	Prévisionnel 2023	Comptes 2023	Variation	Variation en %	Commentaires
Salaire et charges	911 399	990 852	79 453	9%	Embauche d'une assistante comptable + apprenti
Eau	17 200	17 807	607	4%	
Electricité	640 038	474 389	-165 649	-26%	Coût de l'électricité moins important et un bâtiment en moins que prévu
Gaz/Réseau de chaleur	119 325	149 128	29 803	25%	
Fournitures	9 000	12 761	3 761	42%	Plus de dépenses que prévu
Autres contrats (à détailler) :	481 567	512 134	30 567	6%	
<i>Gardiennage</i>	90 000	91 821	1 821	2%	
<i>Ménage/Vitrierie</i>	184 202	183 164	-1 038	-1%	
<i>Entretien espaces verts/Chauffage/Ingrédients sanitaires/Ascenseurs</i>	207 365	237 149	29 784	14%	Des charges supplémentaires suite au nouveau contrat de la gestion de la pépinière du Pôle Laherrère
Redevance versée à la Communauté d'Agglomération	118 248	122 951	4 703	4%	
Redevance variable versée à la Communauté d'Agglomération	0	0	0		
Loyer bâtiment Poincaré	111 772	113 503	1 731	2%	
Entretien	70 000	196 849	126 849	181%	97 K€ correspond à des travaux liés au sinistre de 06/2023 - budget travaux augmenté
Autres charges d'exploitation (à détailler) :	155 958	224 322	68 364	44%	
<i>Formation du personnel</i>	5 000	4 969	-31	-1%	
<i>Honoraires</i>	16 979	26 248	9 269	55%	Dépenses supplémentaires suite à la mise en place d'une politique RSE et de la RGPD
<i>Autres services extérieurs (Documentation/Téléphone/Cotisations)</i>	32 479	32 100	-379	-1%	
<i>Charges liées aux missions technopolitaines</i>	101 500	161 005	59 505	59%	Plus d'animation que prévu (Lancement GreeNov, Start Up Challenge)
Impôts et taxes (à détailler) :	58 039	59 996	1 957	3%	
(...)					
(...)					
Assurances	43 437	40 853	-2 584	-6%	
Dotations au renouvellement GER	50 000	50 000	0	0%	
Amortissements (à détailler) :	369 229	322 436	-46 793	-13%	Bâtiment Marie Curie non livré en 2023
<i>Amortissement Mise à disposition des ouvrages</i>	236 424	236 424	0	0%	
<i>Amortissement bâtiment CURIE</i>	61 333	0	-61 333		
<i>Amortissement des équipements</i>	71 472	86 012	14 540	20%	

Provisions	7 000	33 700	26 700	381%	Plus de créances douteuses que prévu
Autres charges (à détailler) :					
	(...)				
	(...)				
Charges financières	60 514	62 524	2 010	3%	Augmentation des intérêts suite à l'augmentation des taux (un emprunt à taux variable)
Charges	3 222 726	3 384 205	161 479	5%	

Annexe 5 : État des créances douteuses

Date créance	Client	Montant fin exercice
31/12/2013	OZOVAL	849
31/12/2016	INTERNAT EN SOL	1 063
25/05/2018	BOURSOBAT	3 175
06/12/2018	MYRAX	1 080
08/09/2020	ENERGY OPV	6 808
04/10/2021	LES ORIGINES	12 123
27/05/2021	TTI	5 239
08/09/2022	GOFIRST	531
08/11/2022	RISQUES ET DEVELOPPEMENT	5 604
13/03/2023	LE HOLLANDAIS VOLANT	3 475
19/12/2023	LES ORIGINES	6 209
25/09/2023	AIA	27 942
	TOTAL	74 097

BILAN ACTIF

HPP - HELIOPARC PAU PYRENEES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	27 532	19 842	7 690	11 771
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	750 000	72 639	677 361	727 361
Installations tech., matériel et outillages industriels	82 953	75 346	7 607	8 539
Autres immobilisations corporelles	4 144 114	1 339 255	2 804 859	3 028 352
Immobilisations corporelles en cours	3 358 961		3 358 961	319 798
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 636		1 636	1 605
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 909		19 909	18 803
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	8 385 105	1 507 082	6 878 023	4 116 229
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 079
Créances				
Clients (3)	655 094		655 094	298 760
Clients douteux, litigieux (3)	88 914	59 654	29 260	8 631
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	455 551		455 551	143 480
Autres créances (3)	235		235	7
Débiteurs divers (3)	4 186		4 186	759
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	319 377		319 377	257 401
Charges constatées d'avance (3)	55 976		55 976	56 356
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 579 332	59 654	1 519 678	766 472
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	9 964 437	1 566 736	8 397 701	4 882 701

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

HPP - HELIOPARC PAU PYRENEES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 310 000)	310 000	310 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	31 000	31 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	686 666	609 020
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	49 488	77 647
SITUATION NETTE	1 077 154	1 027 666
Subventions d'investissement	157 953	63 959
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 235 107	1 091 625
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	755 481	797 235
TOTAL PROVISIONS	755 481	797 235
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 349 678	1 971 372
Emprunts et dettes financières diverses (3)	324 290	303 135
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 000	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 280 982	346 022
Dettes fiscales et sociales	283 915	227 051
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	107 574	14 488
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	44 675	131 773
TOTAL DETTES	6 407 114	2 993 841
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	8 397 701	4 882 701
(1) Dont à plus d'un an	4 124 359	1 741 222
(1) Dont à moins d'un an	2 282 754	1 252 618
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Annexe 7 : Inventaire valorisé des biens désignés comme biens de retour

Date	Descriptif	Montant HT acquisition	VNC au 31/12/2022	VNC au 31/12/2023
Matériel de bureau				
30/06/2016	Equipement visio-conférence salle de réunion	12 527	4 385	3 132
30/06/2016	Equipement visio-conférence auditorium	14 071	4 925	3 518
30/06/2016	Système gestion salle de réunion	11 565	4 048	2 891
02/06/2016	Ecran TV + support	674	230	163
Mobilier de bureau				
06/06/2016	10 bureaux plan SIGMA	2 121	733	523
06/06/2016	10 sièges FR INTRATA	2 150	743	530
06/06/2016	20 chaises Styl 4 pieds	888	307	219
06/06/2016	10 tableaux laque 90 x 120	456	158	113
Agencements et installations				
30/06/2016	Travaux agencements espace GEOSTART	128 465	43 643	30 795
TOTAL		172 918	59 171	41 884

Annexe 8 : Comparatif du compte de résultat avec le compte d'exploitation prévisionnel – Comparatif avec le CEP du contrat

En € HT	Prévisionnel 2023	Comptes 2023	Variation	Variation en %
Loyers	1 842 218	1 802 263	-39 955	-2%
Refacturation de charges	1 217 233	1 188 750	-28 483	-2%
Redevance restaurant	15 000	23 915	8 915	59%
Prestations diverses (loc. auditorium et moyens bureautiques partagés)	15 776	85 935	70 159	445%
Subvention exploitation Région/Feder (accompagnement entreprises)	110 000	188 295	78 295	71%
Quote part annuelle subvention espace GEOSTART	25 620	17 980	-7 640	-30%
Reprise sur provisions		135	135	
Reprise sur provisions GER		50 958	50 958	
Transferts de charges / autres produits divers		99 212	99 212	
Produits financiers		32	32	
Prix de cession des éléments d'actifs cédés			0	
	Produits 3 225 847	3 457 475	231 628	7%
Salaire et charges	911 399	990 852	79 453	9%
Eau	17 200	17 807	607	4%
Electricité	640 038	474 389	-165 649	-26%
Gaz/Réseau de chaleur	119 325	149 128	29 803	25%
Fournitures	9 000	12 761	3 761	42%
Autres contrats (à détailler) :	481 567	512 134	30 567	6%
<i>Gardiennage</i>	90 000	91 821	1 821	2%
<i>Ménage/Vitrierie</i>	184 202	183 164	-1 038	-1%
<i>Entretien espaces verts/Chauffage/Ingrédients sanitaires/Ascenseurs</i>	207 365	237 149	29 784	14%
Redevance versée à la Communauté d'Agglomération	118 248	122 951	4 703	4%
Redevance variable versée à la Communauté d'Agglomération	0	0	0	
Loyer bâtiment Poincaré	111 772	113 503	1 731	2%
Entretien	70 000	196 849	126 849	181%
Autres charges d'exploitation (à détailler) :	155 958	224 322	68 364	44%
<i>Formation du personnel</i>	5 000	4 969	-31	-1%
<i>Honoraires</i>	16 979	26 248	9 269	55%
<i>Autres services extérieurs (Documentation/Téléphone/Cotisations)</i>	32 479	32 100	-379	-1%
<i>Charges liées aux missions technopolitaines</i>	101 500	161 005	59 505	59%

Impôts et taxes (à détailler) :	58 039	59 996	1 957	3%
(...)				
(...)				
Assurances	43 437	40 853	-2 584	-6%
Dotations au renouvellement GER	50 000	50 000	0	0%
Amortissements (à détailler) :	369 229	322 436	-46 793	-13%
<i>Amortissement Mise à disposition des ouvrages</i>	236 424	236 424	0	0%
<i>Amortissement bâtiment CURIE</i>	61 333	0	-61 333	-100%
<i>Amortissement des équipements</i>	71 472	86 012	14 540	20%
Provisions	7 000	33 700	26 700	381%
Autres charges (à détailler) :				
(...)				
(...)				
Charges financières	60 514	62 524	2 010	3%
Charges	3 222 726	3 384 205	161 479	5%
Résultats avant IS	3 121	73 270	70 149	

Annexe 9 - 1 : Tableau des effectifs

<i>Noms</i>	<i>Prénoms</i>	<i>Fonction</i>	<i>Commentaire</i>
FARRENG	Olivier	Directeur Général	
ZANOTTI	Francis	Responsable immobilier	
MAURY	Philippe	Accompagnateur	
GONOT	Virginie	Accompagnatrice	
NAVARRET	Yannick	Agent d'entretien	
DAMPRUND	Noelle	Secrétaire	Départ le 30/06/2024
DUBOIS	Suzy	Secrétaire	Entrée le 15/05/2023
TURON	Véronique	Secrétaire	
DE BELMONT	Carine	Responsable communication	
VERGEZ	Julie	Responsable financière	
DEGUARA	Serge	Agent d'entretien	
CARRE	Lionel	Agent d'entretien	
CLAVERIE	Marion	Animation/ Innovation	
PALAIS	Marilise	Comptabilité/finances	
DUPOUY	Garance	Apprenti communication	Entrée en 09/2023
ABID	Océane	Apprenti communication	Départ en 09/2023

Annexe 9 - 2 : Tableau récapitulatif des entreprises occupant la technopole

	Surface	Coût m2	Dat d'entrée	Date sortie
1	16	0,00		30/09/2023
2	110	143,20		
3	14	95,00		24/02/2023
4	25	0,00	03/10/2023	
5	15	150,00	23/10/2023	
6	50	156,56		
7	166	144,28		
8	10	95,00		
9	31	117,28		
10	31	139,52		
11	58	139,32		
12	10	47,32		
13	21	130,00		26/06/2023
14	38	140,00		
15	12	150,00		
16	43	55,16		
17	180	132,48		
18	37	110,00		
19	78	148,88		
20	145	166,88		
21	14	60,00		
22	37	147,80		
23	36	150,00		
24	130	89,00		
25	483	12,52		
26	531	140,28		
27	302	140,00		
28	30	140,00		
29	118	145,00		
30	42	145,00		
31	51	124,36		
32	63	133,00		
33	10,5	19,80		
34	16	133,92		
35	31	50,00		
36	55	0,00		
37	129	146,08		
38	12	146,08		
39	10	101,92		

40	7	95,00		
41	16	95,00		31/12/2023
42	31	100,00		
43	12	150,00	22/09/2023	
44	230	140,00		
45	17	130,00	01/06/2023	
46	654	169,27		
47	15	140,00		
48	16	95,00		
49	16	128,72		
50	11	140,00		30/09/2023
51	37	166,96		
52	183	116,56		
53	172	164,92		
54	12	163,08		
55	35	95,00	06/02/2023	
56	15	110,00		
57	18	150,00	01/06/2023	
58	148	112,80		
59	210	124,84		
60	16	140,00	04/09/2023	
61	15	95,00	13/11/2023	
62	15	0,00		
63	15	140,80		
64	32	140,00		
65	14	100,00	01/09/2023	
66	39	137,76		
67	233	167,60		
68	18	62,08		
69	12	135,00		
70	77	144,88		
71	61	122,44		
72	12	150,00		
73	15	0,00	16/01/2023	15/12/2023
74	49	142,40		
75	54	127,20		
76	282	141,72		
77	106	126,00		
78	15	120,00		
79	16	140,00		03/09/2023
80	16	0,00		
81	22	155,76		
82	1	720,00		

83	22	130,00		
84	53	140,00		
85	23	110,00		
86	15	140,00	01/04/2023	
87	21	0,00	21/09/2023	
88	19	95,00		
89	55	120,00		
90	90	104,08		
91	35	95,00		
92	12	150,00	01/04/2023	
93	87	107,47		
94	12	120,00		
95	26	0,00		03/11/2023
96	60	106,44		
97	139	133,00		
98	68	155,84		
99	251	170,52		
100	13	140,00		
101	86	139,72		
102	37	130,00		
103	428	189,19		
104	286	144,00		
105	10	139,12		
106	15	0,00		02/05/2023
107	17	135,00		15/07/2023
108	16	140,00		
109	16	121,80		
110	1	80,00		31/08/2023
111	162	47,82		
112	50	150,00		
113	15	95,00	06/11/2023	
114	30	74,80	27/03/2023	
115	29	95,00		
116	90	166,84		
117	23	140,00		
118	175	150,00		
119	12	150,00		
120	60	150,00		
121	16	145,60		
122	21	144,12		
123	25	157,48		
124	585	150,28		
125	16	93,72		

126	15	0,00		30/09/2023
127	688	164,92		
128	16	0,00	17/11/2023	
129	20	135,00		08/07/2023
130	159	166,32		
131	235	160,92		
132	15	45,00		
133	16	94,00		
134	15	140,00		
135	38	170,28		
136	45	135,00		
137	111	155,92		
138	17	175,28		
139	116	122,00		
140	336	141,85		
141	68	147,32		
142	16	140,00		
143	70	140,00		
144	86	150,00		
145	38	150,00		
146	98	0,00	11/09/2023	
147	31	0,00		
148	34	150,00		24/02/2023
149	7	95,00		
150	30	100,84		30/06/2023
151	269	48,46		13/06/2023
152	20	150,00	01/12/2023	
153	21	135,88		
154	182	158,24		
155	29	48,08		
156	402,82	155,00		
157	540	120,00		
158	53	120,00		31/03/2023
159	140	120,00		
160	98	100,00		31/05/2023
161	91	145,00		30/06/2023
162	45	156,96		
163	77	126,64		30/09/2023
164	74	45,00		30/09/2023
165	112	120,00		
166	24	136,24		
167	21	110,00		
168	14	95,00		31/05/2023

169	16	141,84		25/09/2023
170	40	140,00		
171	13	0,00	21/09/2023	
172	27	102,76		30/04/2023
173	73	70,00		
174	116	140,00		
175	214	135,00	01/12/2023	
176	63	45,00	01/12/2023	
177	16	64,75		
178	15	150,00	20/11/2023	
179	34	140,00		
180	15	100,00	14/11/2023	
181	28	141,84		
182	4	0,00		
183	104	146,05		
184	29	95,00		

Annexe 9 - 3 : Travaux de GER

GER 2023

Date	Libellé Entête	Type de travaux	Bâtiment	Débit
22/01/2023	PLAPHONIE	Rénovation bureaux	EINSTEIN	3 100,25
22/02/2023	POUMIRAU	Rénovation bureaux	EINSTEIN	1 015,08
22/02/2023	POUMIRAU	Rénovation chauffage/climatisation		1 218,96
24/02/2023	PLAPHONIE	Rénovation bureaux		905,00
10/03/2023	POUMIRAU	Rénovation chauffage/climatisation		1 077,62
10/03/2023	POUMIRAU	Rénovation chauffage/climatisation		1 077,62
31/03/2023	ABE	Rénovation espaces communs	FRANKLIN	1 136,90
31/03/2023	JP RENOV	Rénovation bureaux	EINSTEIN	1 450,00
31/03/2023	JP RENOV	Rénovation bureaux		790,00
21/04/2023	ABE	Rénovation bureaux	EINSTEIN	736,00
25/04/2023	ABE	Rénovation bureaux	AMPERE	205,32
19/05/2023	APRR	Rénovation espaces communs	MONGE	369,00
31/05/2023	JP RENOV	Rénovation bureaux	MONGE	1 653,00
05/06/2023	BAJON ANDRES	Rénovation chauffage/climatisation		342,00
05/06/2023	JP RENOV	Rénovation bureaux	GALILEE	185,45
19/06/2023	PLAPHONIE	Rénovation bureaux		220,00
19/06/2023	PLAPHONIE	Rénovation bureaux	DE VINCI	768,40
11/07/2023	POUMIRAU	Rénovation chauffage/climatisation		680,53
31/07/2023	POUMIRAU	Rénovation chauffage/climatisation		451,40
02/08/2023	POUMIRAU	Rénovation chauffage/climatisation	BERTHELOT	4 240,32
25/08/2023	JP RENOV	Rénovation bureaux	AMPERE	806,70
31/08/2023	PLAPHONIE	Rénovation bureaux	AMPERE	3 567,50
31/08/2023	PLAPHONIE	Rénovation bureaux	KEPLER	1 493,50
29/09/2023	PLAPHONIE	Rénovation bureaux	AMPERE	1 457,20
18/10/2023	VEOLIA	Rénovation chauffage/climatisation		746,90
18/10/2023	VEOLIA	Rénovation chauffage/climatisation		333,70
18/10/2023	VEOLIA	Rénovation chauffage/climatisation		2 103,85
19/10/2023	CLEDE	Rénovation bureaux		547,50
08/11/2023	LAMATHERM	Rénovation chauffage/climatisation		667,46
23/11/2023	JP RENOV	Rénovation bureaux		4 992,61
30/11/2023	POUMIRAU	Rénovation chauffage/climatisation		672,00
30/11/2023	SEPIM	Rénovation chauffage/climatisation		1 364,28
06/12/2023	INSPYR	Plans		1 867,50
08/12/2023	PLAPHONIE	Rénovation bureaux		1 264,00
18/12/2023	ABE	Compteurs		412,07
21/12/2023	MENUIS AGENCEL	Rénovation bureaux	AMPERE	400,00
22/12/2023	POUMIRAU	Rénovation chauffage/climatisation		890,13
22/12/2023	POUMIRAU	Rénovation chauffage/climatisation		724,72
31/12/2023	MAESTRIA	Rénovation des espaces communs	AMPERE	332,00
31/12/2023	MAESTRIA	Rénovation des espaces communs	AMPERE	329,25
			TOTAL 1	46 595,72

17/02/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	145,37
02/03/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	122,40
09/03/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	107,00
09/03/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	105,96
28/03/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	356,22
30/03/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	145,41
03/04/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	194,00
03/04/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	59,58
03/05/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	162,66
04/05/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	181,08
23/06/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	188,76
02/08/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	200,35
02/08/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	1 146,19
29/08/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	151,32
30/08/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	153,70
05/09/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	252,90
30/12/2023	EVI	Réhabilitation équipement restaurant	GALILEE	690,00
			Total 2	4 362,90

TOTAL GENERAL 50 958,62